

« Produire des enfants » aujourd'hui : un défi pour l'analyse féministe

Anne-Françoise Praz, Marianne Modak, Françoise Messant

Dans une société entièrement acquise à l'idée que l'enfant est le pur produit du désir individuel, considérer la mise au monde et l'élevage des enfants comme une « production » déplace l'attention des aspects psychologiques du processus, sur lesquels focalisent les discours médiatiques (enfant comme réalisation de soi, comme accès au bonheur), vers ses aspects économiques. Toute production nécessite un investissement en travail, en temps et en savoir-faire ; celle des enfants s'avérant particulièrement coûteuse dans le court terme, pour des bénéfices individuels et collectifs aléatoires à long terme, elle reste une activité déléguée vers les plus faibles. L'impact de ces conditions de re-production sur les rapports de pouvoir est bien résumé par l'économiste féministe Nancy Folbre (1997 : 653) : « La reproduction sociale est un processus coûteux qui, dans le court terme, place les groupes sociaux en compétition au désavantage de certains. Les hommes préféreraient que les femmes payent ces coûts. Les non-parents voudraient que les parents payent. Les employeurs préféreraient que les employé·e·s payent, etc. » (notre traduction ; voir aussi le "Parcours" de Nancy Folbre dans NQF 2007, vol. 26, N°2).

Réfléchir sur la « production d'enfants » et non sur la « maternité » contribue à casser la logique qui, associant enfant-maternité-sphère privée, dédouane les hommes et l'ensemble de la collectivité de cette responsabilité. Les études féministes ont largement démontré à quel point le fait de rabattre la production d'enfants sur les femmes constitue un élément central du processus de différenciation/hiérarchisation des sexes au cœur du système de genre. Assigner prioritairement aux femmes la responsabilité des enfants constitue un moyen efficace de maintenir leur subordination économique puisque cela entrave leur engagement dans des activités plus avantageuses en termes de revenu, de pouvoir et de reconnaissance sociale. Autrement dit, cette assignation maintient les femmes dans la dépendance économique et légitime l'extorsion de leur travail dans l'espace domestique (Delphy, 1998).

Les conditions actuelles de la production d'enfants sont loin d'avoir allégé ces enjeux. Au sein des sociétés post-industrielles, cette production continue d'entraîner des inégalités

entre les sexes, quand bien même le modèle de la femme au foyer régresse fortement. Les femmes sont toujours plus nombreuses sur le marché du travail, dans les services notamment où elles occupent des emplois flexibles et précaires, mais aussi dorénavant dans des emplois qualifiés en raison de l'amélioration de leur formation. L'emploi est aujourd'hui une obligation économique qui s'impose à toutes et à tous et il est devenu une composante incontournable de la réalisation de soi et de l'existence sociale. Or, malgré la tendance qui rassemble femmes et hommes dans l'emploi salarié, une inégalité persiste : la pression à la maternité continue de peser sur les femmes, qu'elles fassent carrière ou non, alors qu'on ne décèle rien de comparable du côté de la paternité.

Les avancées indéniables de l'égalité des sexes sont très relatives du fait précisément qu'elles n'entament pas le statut maternel (Tahon, 2003). La maternité constitue toujours le marqueur premier de l'identité féminine, qui touche toutes les femmes qu'elles veuillent un enfant ou non. « Un enfant, si je veux, quand je veux », clamaient les féministes des années septante qui, au sein du MLAC, militaient pour la liberté des droits reproductifs (Lhomond : 1989). Aujourd'hui, si la revendication de choisir le nombre d'enfants et le moment de la maternité semble généralement acquise – sous réserve des remises en question de l'avortement – le droit des femmes à ne pas avoir d'enfants reste problématique, alors qu'un tel choix de vie est légitime pour les hommes et constitue de moins en moins, semble-t-il, un enjeu pour l'affirmation de leur identité masculine.

Cette pression généralisée à la maternité s'exerce cependant de manière très différente selon les femmes, la production d'enfants dans les sociétés du Nord se déclinant selon des hiérarchies multiples et des recompositions d'inégalités : les femmes avec enfants « contre » les femmes sans enfant (cf. article de Mascha Madörin dans le *Champ libre*), les non-mères actives à plein temps « contre » les mères actives à temps partiel ; les mères en couple « contre » les mères seules ; les mères précarisées, contraintes au cumul des tâches, « contre » les mères économiquement favorisées qui délèguent une partie du maternage – la partie matérielle et non affective – à d'autres femmes. Ceci n'est pas réellement une nouveauté, nos sociétés ont connu autrefois des nourrices et des domestiques, prenant en charge les enfants des classes supérieures, pour permettre aux épouses d'effectuer leur travail indispensable et gratuit dans l'entreprise familiale ou d'assurer l'ascension sociale de leur mari en entretenant les réseaux de sociabilité (Hall et Davidoff, 1987). Mais, jusqu'au milieu du 19^e siècle, on n'attendait pas de ces femmes

qu'elles soient avant tout de « bonnes » mères, contraintes de prouver cette capacité par le temps passé en présence de l'enfant comme témoignage de leur affection. Lorsque cette définition de la féminité s'est imposée, elle fut jugée incompatible avec une activité professionnelle (Scott, 1991), comme en témoigne la valorisation du modèle bourgeois de la femme au foyer durant les « trente glorieuses » notamment. De nos jours les femmes sont soumises à une double injonction, à la carrière *et* à la maternité, les obligeant à cumuler travail salarié et domestique et interdisant à celles qui en ont les moyens, de déléguer les tâches et les activités dont l'accomplissement témoigne précisément de la « bonne » maternité. C'est cette pression psychologique sur les femmes (mères) qui est le facteur de leur aliénation. Non seulement cette pression légitime leur assignation aux coûts de la production d'enfants, mais elle fait passer leur prise en charge par d'autres (les pères, les éducatrices de la petite enfance, etc.) pour des demi solutions. Le parentage, un terme forgé pour désigner le fait de s'occuper des enfants au quotidien et d'assumer la responsabilité de leur devenir, renvoyé aux femmes ou aux arrangements salariés entre elles, renforce les inégalités inter et intrasexe, élargies aux dimensions de la mondialisation. Des femmes du Sud produisent ou s'occupent des enfants pour des femmes et des hommes du Nord. Si un tel échange est organisé à large échelle de nos jours, c'est bien parce que les femmes du Nord sont confrontées aux contradictions de leurs sociétés, où la production d'enfants est rendue de plus en plus exigeante, alors qu'elle est présentée en même temps comme une nécessité en regard des défis démographiques et une condition de l'épanouissement personnel.

En bref, qu'il s'agisse d'avoir des enfants ou de ne pas en avoir, cela se paie toujours chèrement pour les femmes. Comment lever cette injonction persistante à la maternité pour toutes les femmes, obligeant certaines à justifier leur non-maternité ? Comment imaginer, pour celles qui désirent être mère, des modalités de production d'enfants qui ne soient plus synonymes de désistement des pères, de choix impératif entre enfant et emploi, ou alors d'arrangements entre femmes et, dès lors, comment éviter que l'allègement des contraintes pour les unes implique la précarisation salariale et sociale des autres ?

Contradictions actuelles de la production d'enfants

Les différentes contributions de ce numéro ne prétendent pas répondre à ces questions, mais à travers des analyses empiriques, et en empruntant leurs outils à différentes disciplines, elles documentent de manière fournie, diversifiée et originale les contradictions actuelles de la production d'enfants.

Laure Mogueurou, Nathalie Bajos et Michelle Ferrand ont repéré dans le discours du Haut Comité de la Population et de la Famille en France, une nouvelle tentative de réassigner les femmes à la norme procréatrice dominante, soit le modèle d'une femme active menant de front maternité et carrière, mais pour qui la maternité serait primordiale. Cette injonction adopte le détour d'une problématisation à la fois médicale et démographique du phénomène des maternités tardives, qui n'est pas fondée du point de vue démographique, reste controversée du point de vue médical, et s'avère partielle du point de vue de l'égalité dès lors que le « problème » des paternités tardives, lui, n'existe pas. Ce discours pseudo scientifique n'est-il pas une manière subtile de culpabiliser les femmes qui ne respectent pas les normes d'un âge idéal de maternité afin de « faire carrière » ?

Les résistances à remettre en question le modèle normatif de bonne maternité conduisent à estimer légitimes d'autres solutions pour satisfaire la demande d'enfants. Fenneke Reyso et Pien Bos analysent l'adoption internationale dans une perspective inédite, le point de vue des mères du Sud, ici des Indiennes. L'intérêt de leur recherche consiste à montrer que ce sont là encore les inégalités inhérentes au système de genre qui poussent des mères dans la marginalité, l'isolement et l'absence de perspectives, les contraignant à abandonner leur enfant dans une institution d'accueil. Ces institutions disposent du « débouché » de la demande accrue d'enfants adoptables par des couples occidentaux favorisés (hétéro/homo), des couples des classes moyennes confrontés aux exigences élevées de conformité sociale et de niveau de vie posées aux candidat·e·s à l'adoption.

L'ouverture récente, et limitée à certains pays, de la parentalité aux couples gays et lesbiens a certes supprimé une discrimination juridique basée sur l'orientation sexuelle, mais cette réforme importante ne s'est pas accompagnée d'une remise en cause des modèles genrés de parentalité. Dans les années 70 déjà, comme le rappelle Hélène Joly, les lesbiennes radicales fustigeaient la reconduite du modèle « homme pourvoyeur » et « femme au foyer » au sein des couples lesbiens. Sans effet, puisqu'aujourd'hui les

normes de la « parentalité convenable » et les représentations de « bons parents » s'appliquent aussi à l'homoparentalité lesbienne, alors que celle-ci aurait pu constituer un espace d'innovation. Et l'autrice de constater à quel point la revendication du « droit à l'homoparentalité » reconduit pour les lesbiennes l'assignation à la maternité, comme si par ce processus elles se faisaient pardonner leur non-conformité sexuelle. L'injonction à l'homoparentalité agit donc comme « un cache-sexe de l'éros lesbien ».

On peut se demander si ce déni de la sexualité féminine ne vaut pas pour toutes les mères. Ainsi, pour les mères indiennes, l'abandon d'enfants est également destiné à faire disparaître le fruit d'une sexualité extra-maritale socialement inacceptable. Le processus rappelle les « ospizi degli innocenti » ouverts dès la Renaissance en Italie et ensuite dans toute l'Europe catholique, où les filles engrossées hors mariage pouvaient abandonner le « fruit de leur péché » et échapper à la honte, ainsi que leur famille, contre le renoncement à poursuivre les géniteurs qui conservaient ainsi leur réputation et s'évitaient des dépenses d'entretien (Kertzer, 1991). C'est également le déni de la sexualité féminine qui transparait dans le discours français sur les maternités tardives. Car ce que l'on reproche implicitement aux femmes qui retardent leur maternité, c'est cette longue période de sexualité non procréatrice.

Étonnante persistance de la stigmatisation d'une sexualité non procréatrice dans notre 21^e siècle ! Priscille Touraille nous en propose une explication en attirant notre attention sur un préjugé prégnant dans les discours ordinaires et scientifiques : la procréation serait un besoin naturel, une fatalité aveugle auxquels les humains doivent se soumettre pour reproduire l'espèce. Or, comme l'autrice le montre, le désir de procréer n'existe pas dans la nature. Pour désirer des enfants, il faut avoir conscience que la gestation est la conséquence d'un certain type d'acte sexuel ; or une telle conscience est une spécificité humaine. Priscille Touraille entraîne ainsi les études genre dans une confrontation intéressante avec les théories récentes des sciences de la vie ; dès lors que la volonté de procréer n'existe pas dans la nature, les discours qui postulent une telle volonté ne seraient-ils pas un effet de genre ? Les catégories mâle/femelle ne seraient-elles pas une obligation sémantique à procréer, qui finalement effacerait cette conscience de la liberté de procréer, laquelle constitue la spécificité de notre espèce ?

Comment (re)penser la production d'enfants ?

Les féministes des années septante n'ont pas éludé le débat sur la production d'enfants. Refusant d'enfermer les femmes dans la maternité, les égalitaristes ont réclamé des mesures d'aménagement favorisant l'accès des mères au travail salarié, mais sans remettre en question la pression à la maternité. Ce faisant, ces mesures ont accouché du modèle inatteignable et peu envié chez les jeunes générations de la « superwoman » qui jongle avec famille, sexualité, carrière et loisirs. Les féministes radicales matérialistes ont identifié la maternité comme le lieu de l'oppression sexuelle, socio-économique et politique des femmes, et milité en conséquence pour le refus du mariage, des contraintes du maternage et de la mystique de l'amour maternel. Comme le soulignaient déjà Francine Descarrie et Christine Corbeil dans cette même revue en 1994, l'approche radicale a le mérite de souligner les intérêts et pouvoirs sous-jacents au système patriarcal, mais se ferme à la possibilité d'analyser l'expérience maternelle. En parallèle, se développait un courant féministe essentialiste revalorisant la maternité comme lieu de pouvoir/savoir des femmes, porteuse d'un éthos à opposer à l'emprise du patriarcat et aux valeurs marchandes. Cette idéalisation rabat à nouveau la femme sur la mère et apporte peu de réponses aux besoins concrets des mères. Au final, comme le constatent ces mêmes autrices en 2002, « aucune des façons de dire ou de penser la maternité dans le discours féministe contemporain n'est parvenue (...) à offrir une vision plurielle et pluraliste des identités multiples et sérielles des mères dans leur interdépendance avec les autres rapports sociaux de division et de hiérarchisation, pas plus qu'une représentation fidèle de leur expérience et manière d'être spécifique. » (Descarries et Corbeil, 2002 : 30)

Quelles pistes proposer pour dépasser ces blocages ? Comment casser la logique de la charge de la production d'enfants sur les plus faibles ?

L'implication des pères « directement et continuellement dans le rapport de parentage », proposée par nos autrices de 1994 comme une solution à même d'entamer la division sexuelle du travail, reste problématique. Acquisée dans les esprits au même titre que le principe d'égalité, elle se heurte à une résistance si forte qu'elle occulte les quelques exemples d'investissement paternel qui existent bel et bien. Cet appel récurrent des féministes à l'implication accrue des pères, resté quasiment lettre morte, décourage jusqu'à la réflexion dans ce domaine. Il est à ce titre symptomatique que nous n'ayons

reçu aucun article centré sur la paternité, et les lectrices et lecteurs constateront la quasi-absence des pères dans les articles du grand angle.

Une clé d'explication de ces appels sans écho à l'implication des pères réside peut-être dans le fait que celle-ci est censée résulter d'arrangements interindividuels, conjugaux, impliquant le présupposé d'un couple harmonieux aux intérêts non conflictuels. Sans abandonner la lutte pour que les pères prennent leurs responsabilités, une solution serait alors de sortir du cadre conjugal et familial. Prendre donc au sérieux le fait que de nos jours, la plupart des enfants passent beaucoup de temps sous la responsabilité d'adultes qui ne sont pas leurs parents, et en tirer les conséquences positives. Une de celles-ci serait l'intégration dans le socle de légitimation de la filiation et de l'autorité parentale, du « domestique » comme le définit Florence Weber (2005), à savoir le fait de donner du temps, de l'argent, du travail, de l'affection, bref de se responsabiliser pour un enfant qui n'est pas « à soi ».

Ce parentage est au fondement de l'attachement à l'enfant. Accepter que ce type d'attachement, nécessaire à la construction de tout être humain, ne soit plus la seule prérogative et la seule gratification de la mère biologique dans le cadre familial, ne serait-ce pas la clé permettant de sortir de la « pression à la maternité » ? Tout enfant a besoin d'adultes qui l'entourent, mais tout adulte, quel que soit son sexe, n'est pas forcément défini par son investissement dans un enfant.

Cette ouverture du parentage permettrait de casser les représentations de la femme-mère, mais dans la situation actuelle, la délégation de la production d'enfants à d'autres partenaires participe au maintien de la production d'enfants dans le cadre privé et familial, intergénérationnel parfois comme le montre Mascha Madörin. Reste à trouver des solutions féministes et collectives pour que le parentage ne soit pas synonyme de handicap social et économique, source d'inégalités entre femmes et hommes.

Bibliographie

Delphy, Christine (1998). *L'ennemi principal. Tome 1 : Economie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse.

- Descarries, Francine et Christine Corbeil (2002). « La maternité au cœur des débats féministes ». In Francine Descarries et Christine Corbeil (Eds), *Espaces et temps de la maternité* (pp. 23-50). Montréal : Remue-Ménage.
- Descarries, Francine et Christine Corbeil (1994), « Entre discours et pratiques : l'évolution de la pensée féministe sur la maternité depuis 1960 ». *Nouvelles Questions Féministes*, 15 (1), 69-94.
- Folbre, Nancy (1997). « The Future of the Elephant Bird ». *Population and Development Review*, 23 (3), 647-654.
- Hall, Catherine et Leonore Davidoff (1987). *Family Fortunes. Men and Women of the English Middle Class, 1780-1850*. Chicago : University of Chicago.
- Kertzer, David (1991). « Gender Ideology and Infant Abandonment in Nineteenth-Century Italy ». *Journal of Interdisciplinary History*, Summer, 1-25.
- Lhomond, Brigitte (1989). *Chronique d'une passion. Le Mouvement de Libération des Femmes à Lyon*. Paris : L'Harmattan.
- Scott, Joan (1991). « La travailleuse ». In Georges Duby et Michelle Perrot (Eds), *Histoire des femmes en Occident. Vol. 4, le XIX^e siècle* (pp. 419-444). Paris : Plon.
- Tahon, Marie-Blanche (2003). *Sociologie des rapports de sexe*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Weber, Florence (2005). *Le sang, le nom, le quotidien : Une sociologie de la parenté pratique*. La Courneuve : Aux Lieux d'être.